

Le 27 mai 2024

**PAR COURRIEL**

**François Ramsay**

Vice-président – Affaires corporatives,  
juridiques et réglementaires et chef de la  
gouvernance (par intérim)

Édifce Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0188**

Bonjour,

La présente est en réponse à votre demande reçue le 18 avril 2024 et visant à obtenir :

« *Tarifcation dynamique et Hilo*

*j'aimerais obtenir tous les documents ou tableaux résumés me permettant de connaître :*

- 1 le nombre de nouvelles inscriptions et le nombre de désinscriptions, annuellement depuis l'hiver 2019-2020, à chaque programme suivant : Hilo, Option de crédit hivernal – Tarifcation dynamique, Tarif Flex – Tarifcation dynamique ;*
- 2 les cibles annuelles depuis l'hiver 2019-2020 de nouvelles inscriptions et de rétention de la clientèle (en absolu ou en pourcentage) pour chaque programme énuméré au point 1. »*

(Transcription intégrale)

Relativement aux informations demandées en lien avec Hilo, nous vous référons à notre site Web accessible aux adresses suivantes : [www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/economiser-en-periode-de-pointe/bilan-contribution-collective](http://www.hydroquebec.com/residentiel/mieux-consommer/economiser-en-periode-de-pointe/bilan-contribution-collective) et <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/2066/hilo-et-la-tarifcation-dynamique-des-economies-interessantes-malgre-un-hiver-clement/>. L'information demandée relève davantage d'Hilo, une filiale d'Hydro-Québec IndusTech inc., un organisme public distinct d'Hydro-Québec. Hilo inc. n'est pas assujettie à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (« Loi sur l'accès »).

Concernant les informations demandées en lien avec l'option de crédit hivernal et le tarif Flex, veuillez prendre connaissance des tableaux en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

P. j.